

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

Réseau Interprofessionnel « Insertion »

16/01/2018 – EPSAN Brumath

Ordre du jour

**Les difficultés des personnes avec autisme au travail. Quels aménagements ?
Dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle « Rêves de Bulles »**

CRA - psychologue, éducatrice spécialisée et chargée de mission

Support de présentation : « Autisme et aménagements au travail » (en PJ)

Echanges avec les participants :

Les situations complexes rencontrées sont :

Concernant la personne avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) :

- gestion des imprévus,
- manque de flexibilité des personnes,
- manque de motivation,
- fatigabilité avec risque d'épuisement,
- difficultés à faire des choix,
- difficultés à demander de l'aide,
- difficultés à repérer une situation de harcèlement et donc à la dénoncer,
- surcharge énergétique.

Concernant le collectif de travail : il peut être « agacé par la personne avec TSA ».

Ces difficultés sont en lien avec le fonctionnement particulier des personnes avec TSA qui peut les handicaper dans la vie au quotidien et en emploi.

L'accompagnement vise à pallier ces difficultés :

- Vérifier que la personne a bien compris. Si besoin, effectuer une évaluation de la communication,
- Le contexte de travail est différent de celui, par exemple, de l'école. Travailler la représentation de concept de travail avec la personne,
- Pour apprendre à faire des choix, un tableau, avec les arguments « pour » d'un côté et ceux « contre » de l'autre, peut être un outil utile,
- Les mises en situation professionnelle sont très intéressantes pour les personnes avec TSA,
- Les sensibilisations à l'autisme, en amont d'un stage/mise en situation/emploi, permettent d'informer le collectif de travail, sur le fonctionnement particulier des personnes avec TSA de manière générale, avec un focus sur le fonctionnement de la personne concernée par le stage/poste.
- Les observations écologiques (= in-situ) par les professionnels (ex : enseignants, accompagnants, ...) permettent d'évaluer les aménagements à mettre en place ou de les réajuster.

La prochaine réunion du réseau interprofessionnel « insertion » aura lieu :

le mardi 15 mai 2018

Ordre du jour :

« Partenariat avec la famille et les professionnels »
Recommandations de Bonnes Pratiques (RBP) HAS/Anesm
Présentation de cas pratiques

*par CRA : psychologue et chargée de mission
et Equipe Mobile Autisme 67 Centre de Harthouse : éducateur spécialisé*